

MARDI 6 DÉCEMBRE 2022

PARIS

DE 10H À 17H30 • INSTITUT LE VAL MANDÉ • 7 RUE MONGENOT • 94160 SAINT-MANDÉ



PRÉSENTIEL
DISTANCIEL

Accompagner le parcours de scolarisation des jeunes en situation de handicap visuel, auditif ou DYS

De la nécessité d'associer tous les savoirs pour une coopération effective

BULLETIN D'INSCRIPTION

Votre inscription est à retourner à **Pauline CADOR**,
accompagnée du règlement et avant le 28 novembre 2022
Soit par courrier : FISAF - 154 boulevard du Président Wilson - 33000 Bordeaux
Soit par mail à : p.cador@fisaf.asso.fr (suivant votre virement bancaire)

ORGANISME

Nom du Directeur/trice Adresse.....
Code postal..... Ville..... Tél. organisme.....
Courriel..... N° Siret.....

Accessibilité : Traduction, adaptation nécessaires : OUI NON Autres.....
Demande d'une convention de formation : OUI NON

Participant 1 Participera en **PRÉSENTIEL** Participera en **DISTANCIEL**

Nom Prénom.....
Fonction.....
* Email.....

Participant 2 Participera en **PRÉSENTIEL** Participera en **DISTANCIEL**

Nom Prénom.....
Fonction.....
* Email.....

Participant 3 Participera en **PRÉSENTIEL** Participera en **DISTANCIEL**

Nom Prénom.....
Fonction.....
* Email.....

Participant 4 Participera en **PRÉSENTIEL** Participera en **DISTANCIEL**

Nom Prénom.....
Fonction.....
* Email.....

* **ADRESSE MAIL obligatoire et lisible** : en cas de **distanciel**, le lien de connexion sera envoyé par notre partenaire à l'adresse email de la personne inscrite

MODALITÉS DU RÉGLEMENT AU VERSO

TARIFS

Date butoir d'inscription/d'annulation : le 28 novembre 2022

COÛT PÉDAGOGIQUE ADHÉRENT	165 € / personne	Nbre d'inscrits :	TOTAL €
COÛT PÉDAGOGIQUE NON ADHÉRENT	190 € / personne	Nbre d'inscrits :	TOTAL €
COÛT PÉDAGOGIQUE FAMILLES / USAGERS	30 € / personne	Nbre d'inscrits :	TOTAL €
COÛT PÉDAGOGIQUE DÈS 5 INSCRIPT. GROUPÉES	130 € / personne	Nbre d'inscrits :	TOTAL €

*En cas d'inscription groupée, merci de renseigner la rubrique « PARTICIPANTS » sur autant de bulletins que nécessaire et d'indiquer sur l'un d'entre eux le total à régler.

TOTAL À RÉGLER

Règlement par chèque ou virement à l'ordre de la FISAF €
Le bulletin doit être accompagné du règlement. Frais de déplacement non pris en charge

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Règlement par chèque ou par virement à l'ordre de la FISAF

Banque : CEAPC – Code banque : 13335 – code guichet : 00301

Numéro de compte : 08172402065 – 20

IBAN : FR76-1333-5003-0108-1724-0206-520

Bic : CEPFRPP333

Le bulletin d'inscription doit être accompagné du règlement.

Les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente si le règlement ne peut être joint.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Les conditions d'inscriptions :

Le bulletin doit être retourné à la FISAF accompagné de votre règlement ou d'un ordre de virement bancaire équivalent aux frais d'inscription et du bulletin d'inscription, faute de quoi l'inscription ne pourra pas être prise en compte. Dès réception de votre inscription, il vous sera adressé confirmation. En cas de distanciel, le lien de connexion sera envoyé par notre partenaire à l'adresse email de la personne inscrite.

2- Les conditions d'annulation :

Seules les demandes d'annulation signifiées par écrit au plus tard le **28 novembre 2022** feront l'objet d'un remboursement des frais d'inscription. Après cette date le montant des inscriptions restera dû.

En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier les dates et les horaires de la manifestation, comme de l'annulation de la manifestation. En cas d'annulation, les frais d'inscription seront alors remboursés.

Conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés du 06/01/78, nous vous informons que les informations qui vous sont demandées feront l'objet d'un traitement autorisé de données à des fins commerciales. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.

Cochez ici, si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Votre inscription est à retourner, accompagnée du règlement et avant le 28 novembre 2022, à Pauline CADOR :

Soit par courrier à l'adresse : FISAF - 154 boulevard du Président Wilson - 33000 Bordeaux

Soit par mail à : p.cador@fisaf.asso.fr



Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes
en situation de handicap sensoriel et DYS en France
Reconnue d'utilité publique

Adresse administrative : FISAF - 154 boulevard du Président Wilson - 33000 Bordeaux
Tél.: 05 57 77 48 30 - www.fisaf.asso.fr - Courriel : contact@fisaf.asso.fr

Siège social : FISAF/chez epss - 92 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris

Siret : 784 573 651 00063 - APE 8559B - Numéro d'agrément formation : 11 75 04 25 875